L’alcoolisme

Selon M. Bernard Lafay, secrétaire d'État à la Recherche Scientifique, et le nouvel Institut d'alcoologie qui fonctionne depuis peu à Bicêtre, les impôts sur le revenu pourraient être réduits de 20 % et les cotisations à la Sécurité Sociale de 30 % ; d'autre part, 15.000 personnes seraient sauvées de la mort chaque année sur les routes si l'alcoolisme n'existait pas en France.

L'alcoolisme coûte plus de 750 milliards d'anciens francs à l'économie nationale ; soit plus de deux milliards par jour. Et 42 % des charges hospitalières de la nation sont causées directement par des alcooliques.

Et naturellement on invoque le respect de la « liberté individuelle et de celle du commerce » qui rapporte tant à l'État. C'est bien pourquoi celui-ci, pour qui l'argent n'a pas d'odeur, favorise ou tolère ces méfaits inexcusables.